****

Quizz Régional

Bon usage des antibiotiques

Les antibiotiques peuvent favoriser la diarrhée.

Une escarre avec écoulement purulent et de la fièvre sont une indication suffisante pour prescrire un antibiotique.

La friction des mains avec un produit hydro-alcoolique diminue le risque de transmission des Bactéries Multi-Résistantes .

Un encombrement bronchique fébrile chez un patient âgé est une indication formelle de mise sous antibiotique.

La vaccination anti-grippale diminue la consommation d’antibiotiques.

En cas d'urine trouble il faut systématiquement réaliser une bandelette urinaire.

Urines troubles et ECBU positif indiquent la mise sous antibiotiques.

La consommation d’antibiotiques en France est stable et parmi les plus élevées d’Europe.

En EHPAD plus de 10% des souches d’E Coli sont multi- résistants (BLSE).

Une CRP au-delà de 100 mg/l impose une antibiothérapie.